

infos lePAD

Février 2019 - N°2 - Semestriel

La lettre d'infos de l'Inter-Entreprises du Parc d'Activité Durable du Bois fleuri de La Chevrolière



Signature du Contrat Nature

Lundi 17 décembre dernier a eu lieu le lancement officiel du projet de GITE (Gestion de l'Intégration Territoriale et Environnementale), ainsi que la signature du Contrat Nature.

Le projet GITE vise à améliorer la qualité écologique du parc d'activités et son intégration au sein de son environnement naturel dans une démarche innovante de travail collaboratif avec les parties prenantes du territoire.

Le lancement de ce programme a été officialisé avec la signature du Contrat Nature et de la Charte Refuge LPO (voir paragraphe ci-dessous).

La dynamique engagée sur le parc d'activités est **très largement soutenue**, tant techniquement que financièrement, par les différents acteurs publics (*Région Pays de La Loire, Union Européenne, PETR du Pays de Retz, Communauté de communes de Grand-Lieu*).

Le Contrat Nature proposé par la Région des Pays de la Loire est un dispositif dédié à la «restauration des continuités écologiques à l'échelle des territoires».

C'est la première fois que la Région signe un contrat de ce type réunissant un triptyque collectivités, entreprises et associations.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Refuge LPO

Signature de la charte

La charte du Refuge LPO du Parc d'Activité Durable du Bois Fleuri est maintenant **signée**. Elle engage une future collaboration entre l'lePAD et la LPO⁴⁴ jusqu'à l'horizon **2021**, pour mettre en œuvre les objectifs suivants :

- * Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore
- * Mettre en place le Zéro Phyto sur les espaces verts
- * Réduire l'impact sur l'environnement
- * Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité



Perspectives 2019

Les inventaires de la biodiversité vont débuter dès février jusqu'à l'été. Ils couvriront de nombreux groupes faunistiques et floristiques comme les **rapaces nocturnes**, les **oiseaux nicheurs**, les **amphibiens**, les **reptiles** ainsi que certains **insectes** comme les **papillons de jours**. Différents protocoles sont déjà planifiés ciblant en priorité les espaces verts d'entreprises engagées dans la démarche Refuge LPO. D'ores et déjà 4 plaques à reptile ont été posées lors de l'inauguration et apporteront en fin d'année une estimation de la diversité des serpents présents sur le Bois Fleuri. Il est toujours bon de rappeler que tous les serpents sont protégés par le code de l'environnement car menacés de disparition.

Sortie familiale

Retour sur la sortie sur le thème des oiseaux

À l'occasion d'une sortie familiale organisée avec le CPIE Logne et Grand lieu le **15 septembre 2018**, plusieurs familles sont venues découvrir les oiseaux !

Accompagnés par Elisabeth Lagadec (CPIE) et Michelle et Bruno Lebasclé (bénévoles LPO), les participants ont fait le tour du parc d'activités pour **observer les oiseaux** familiaux.

Plusieurs espèces communes du paysage ont été rencontrées parmi lesquelles : Corneille noire, Pigeon ramier, Héron garde boeuf, Rouge-gorge familier, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle etc.

La sortie s'est poursuivie dans la salle de restauration Armor pour un **atelier construction de nichoir**. Au total, 6 nichoirs ont été construits.



Zoom sur le retour du diagnostic des continuités écologiques



Une étude des continuités écologiques en 2018

Le projet de GITE autour de l'intégration environnementale propose d'intégrer le parc d'activité dans l'environnement (trame verte et bleue) pour favoriser le développement de la biodiversité.

Ainsi, en 2018, le CPIE a réalisé une étude dont l'objectif est d'étudier l'impact du parc d'activité dans son contexte paysager au niveau des continuités écologiques et si celui-ci se prête suffisamment au déplacement des espèces.

Les résultats

À l'ouest du parc d'activités, le paysage est riche de boisements denses et de bocage. Il se traduit par un réseau de haies bocagères, de prairies et de mares, intéressants pour la biodiversité. À la différence, à l'est le site est plutôt pauvre. L'enjeu des continuités de l'IlePAD est donc de s'intégrer dans le réseau ouest principalement via des aménagements adaptés.

Actuellement, peu d'espaces sont intéressants pour les espèces (haies monospécifiques en mauvais état, gazon ras, clôtures hermétiques au déplacement de la petite faune).

Les propositions à venir

Le 27 novembre 2018, une réunion a été organisée pour échanger sur les aménagements possibles à réaliser pour favoriser le déplacement des espèces entre le parc et son environnement.



Gestion des déchets sur le Parc d'activités

La gestion des déchets en entreprise est une préoccupation écologique et financière importante et fait l'objet d'un encadrement réglementaire de plus en plus strict.

L'IlePAD a fait le choix en 2012 de proposer un service mutualisé en choisissant un interlocuteur unique pour l'ensemble des adhérents du parc d'activité. 4 ans après la mise en place de cette prestation, il a été décidé de relancer un appel d'offre en interrogeant 4 structures locales. Après l'étude de chaque proposition, le choix a été fait de poursuivre l'aventure avec Véolia qui répondait le mieux aux 5 principaux critères de sélection :

- * Augmentation du taux de recyclage,
- * Diminution des transports induits,
- * Garantie d'un suivi administratif rigoureux,
- * Respect du planning de rotations,
- * Prix des prestations.

Formation au maniement d'extincteur

L'incendie en milieu industriel constitue un risque important : Les statistiques indiquent que dans 70% des cas enregistrés, il n'y a pas de reprise d'activité. Sachant que les actions effectuées dans les 1^{ères} secondes seront déterminantes, il est important de s'y préparer.



Le 14 décembre, une formation a été organisée sur le site de Renovemba par l'ACFI, entreprise implantée à Vertou, spécialisée dans ce domaine. Des mises en situation sur feux réels ont permis aux 35 participants des entreprises Arbres et Jardins Passion, La Maison Hebel, Logiraod et Renovemba de se familiariser avec les moyens d'alerte et les différents types d'extincteurs dont elles disposent.

Ce type d'approche interentreprises visant à servir l'intérêt général à l'échelle d'un parc d'activité s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'association.

Perspectives 2019

Gestion différenciée des espaces verts et cahier des charges

La gestion différenciée permet une gestion maîtrisée des espaces verts et est plus respectueuse de l'environnement. La réalisation d'un cahier des charges viendra définir les espaces qui pourront être entretenus de façon raisonnée plutôt que systématique, ainsi que les règles à respecter.

Tournage d'une capsule vidéo

Dans le cadre de la valorisation des initiatives des acteurs économiques en faveur de l'environnement, le réseau des CPIE, aux côtés de la région, réalise et diffuse des capsules vidéos. L'IlePAD, le CPIE et l'entreprise Armor ont été interviewés afin d'expliquer le projet de Gestion d'Intégration Territoriale et Environnementale (GITE). La capsule vidéo devrait sortir courant février.



Exposition « Sauvages des rues, Belles et Rebelles »

« Sauvages des rues, Belles et Rebelles » est une exposition pour un monde en devenir. Un monde où les floraisons spontanées de nos villes ne sont plus chassées à coup de pesticides mais accueillies avec tolérance, voire bienveillance. Rendez-vous en Mai pour découvrir l'exposition installée sur le parc d'activité.

Flore sauvage : Balade botanique Samedi 25 mai - de 10h à 12h30

Dans le cadre de l'installation de l'exposition sur la flore spontanée, le CPIE Logne et Grand-Lieu animera une balade botanique, à la découverte de ces fleurs sauvages méconnues. Renseignements et inscriptions auprès du CPIE Logne et Grand-Lieu. 02 40 05 92 31.

